

le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

MERCREDI 28 FEVRIER 1979 - N° 863

Commission paritaire N° 56 942 Tél. 636.73.76.

2,00 F.

Chine - Vietnam : 30 ans de lutte commune reniés par Hanoï

Mardi matin, la presse et la radio annonçaient, à partir d'une déclaration de Deng Xiaoping, que les troupes chinoises ne quitteraient le Vietnam que si les troupes vietnamiennes évacuaient le Kampuchéa. Une fois encore, il s'agit d'une falsification. Le vice premier ministre de la République populaire de Chine a en fait déclaré à des journalistes que la Chine était prête à appuyer une résolution de l'ONU demandant le retrait des troupes chinoises du Vietnam et celle des forces vietnamiennes du Kampuchéa. Il a par ailleurs précisé que la Chine ne ferait pas dépendre l'action chinoise au Vietnam de celle de Hanoï au Cambodge. Enfin, il a réaffirmé que les troupes chinoises se retireraient une fois leurs objectifs atteints.

Lire page 7

L'Espagne vote demain

Demain jeudi, l'Espagne va connaître les élections démocratiques pour la deuxième fois, après celles de novembre 1977. Si la campagne électorale s'est déroulée sans passion, c'est que de nombreux problèmes pèsent aujourd'hui sur l'Espagne : rien n'est réglé au Pays Basque, où les attentats se multiplient pour augmenter encore le climat de tension ; la situation économique s'est considérablement aggravée, provoquant un chômage massif contre lequel les travailleurs entrent en lutte. Enfin, l'enthousiasme dû au renouveau de libertés est vite retombé devant les réalités de la démocratie bourgeoise.

Lire page 2

Nouvelle offensive contre Hersant

Lire page 8

Des occupations à Paris

Plusieurs sièges d'assurances occupés, quatrième semaine de grève à la SFP, manifestation commune des assurances, des banques et de la SFP à Paris.

- Mardi, des grévistes de la SFP auprès des sidérurgistes de Longwy



Pénétrant par effraction dans les locaux occupés, des cadres agressent des grévistes de la GAN mardi matin.

La combativité des travailleurs, ouvriers et employés, s'exprime aussi dans la capitale. Depuis quatre semaines maintenant, les travailleurs de la SFP poursuivent leur lutte contre les licenciements. Les dernières entrevues avec la direction n'ont rien donné, et la grève continue. Mardi, des travailleurs de la SFP étaient à Longwy, exprimant ainsi, sur le terrain et dans l'action, leur solidarité avec les sidérurgistes.

Le mouvement de lutte dans les Assurances se développe lui aussi, contre les bas salaires et les licenciements. Tour à tour, plusieurs sièges d'assurances ont été occupés, comme l'UAP, la Mutualité Industrielle et le GAN. Dans la nuit de lundi à mardi, des cadres masqués ont pénétré dans les locaux occupés du GAN par les souterrains, avant d'agresser les travailleurs qui se trouvaient présents.

Dans les banques le mouvement prend aussi de l'ampleur, les débrayages se multiplient depuis plusieurs semaines.

MEETING DE SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE ERYTHREEN Contre l'agression soviéto-éthiopienne



Mutualité (salle B) mercredi 28 février 20 h 30

A l'appel du FPLE :

CEDETIM - LCR - OCT - PCML - PCR ml - UCJR - UTCL
PROJECTION DU FILM SAWRANA (NOTRE REVOLUTION)

ESPAGNE: la démocratie au pied du mur!

LES CHÔMEURS ET LEURS LUTTES

Un reportage de Frédéric FERRER

«NOUS, LES CHÔMEURS, NOUS SOMMES DISPOSES A NOUS REMUER»

Carmen de Pablo, secrétaire du M.U.P. (Mouvement unitaire des chômeurs) :

«Le MUP (Mouvement unitaire des chômeurs) est né de la marche des chômeurs (1), qui s'est terminée par une concentration de 30 000 chômeurs, le 19 mars 1978 à Madrid.

A cette époque, on parlait beaucoup de l'inflation mais pas du chômage, qui touchait pourtant déjà un million de personnes. Notre marche avait pour but de sensibiliser l'opinion à nos problèmes. Nous l'avons préparée au niveau local pendant six mois, par des assemblées et des manifestations. Le gouvernement nous a refusé plusieurs fois l'autorisation, il a été jusqu'à infliger des amendes.

UN CHÔMEUR SUR QUATRE INDEMNISÉ

▷ Peux-tu nous expliquer le système d'indemnisation des chômeurs ?

C'est simple, sur un million et demi de chômeurs, seuls 350 000 touchent l'assurance chômage. Pour y avoir droit, il faut avoir travaillé six mois dans l'année précédente en cotisant à la sécurité sociale ; avec tous les pirates qui ne te déclarent pas, cela élimine déjà beaucoup de monde. Au surplus, cela ne dure que 18 mois. Enfin, les contractuels de l'administration, les ouvriers agricoles, les travailleurs indépendants, les travailleurs de la mer, et les jeunes qui cherchent un emploi pour la première fois (ils sont 400 000) sont exclus. Le montant de l'assurance est toujours très bas, inférieur au salaire minimum.

▷ Comment êtes-vous organisés ?

L'organisation est née de la nécessité de lutter unis. Les commissions ouvrières, par exemple, préfèrent avoir des chômeurs qui ont leur carte c'est tout. Chez nous, la carte, l'idéologie, cela n'a pas d'importance.

Pour ce qui est du travail concret, il faut dire que c'est particulièrement difficile, car beaucoup de chômeurs individualisent leur problématique. Il y a une commission de quartier qui est le noyau fixe et autour, l'assemblée des chômeurs.

La commission intervient auprès des administrations, des mairies, pour chercher des emplois, elle fait des pressions pour qu'on en crée : dans les mairies, par exemple, il y a toujours quelque chose à faire. Quand on en trouve, l'assemblée des chômeurs contrôle dans une certaine mesure leur attribution pour qu'ils soient donnés à ceux qui en ont le plus besoin et pas au contraire au copain du maire, par exemple.

Il existe en Espagne ce que l'on appelle «l'emploi communautaire». Nous on appelle ça «l'attrape-nigauds». C'est de l'argent que l'État envoie au gouvernement civil pour distribuer, lorsque le mécontentement est vraiment trop grand, pour éviter que ça explose.

Bien souvent, ça sert à n'importe quoi : repeindre un stade, ou poser un mur de pierres sur les terres d'un propriétaire foncier par exemple.

De plus un scandale, seuls les chômeurs déjà indemnisés y ont droit !

L'EXEMPLE DE CARTHAGENE

Et bien, à Carthagène, nous avons obtenu que l'emploi communautaire soit attribué aussi à des chômeurs non indemnisés. Nous avons ensuite mené une enquête

auprès des associations de quartier pour savoir quel type de travail pourrait être utile et au lieu de reverser l'argent directement, on a créé des postes de travail.

De cette manière nous avons pu donner un emploi temporaire à 500 chômeurs : garder des enfants, retaper des taudis, réparer la voirie ou faire des fouilles archéologiques.

Ce sont ceux qui en avaient le plus besoin qui ont été désignés en Assemblée générale de chômeurs. Certains, qui n'avaient pas droit à l'assurance chômage, ont pu de cette manière travailler à tour de rôle et cotiser à la sécurité sociale le temps qui leur manquait.

Ainsi, nous avons pu montrer qu'il existe des réponses en appliquant des mesures concrètes ; nous avons pu sortir des chômeurs de leur isolement et leur montrer le chemin de la lutte.

Bien évidemment, ce que nous voulons, c'est que cet emploi communautaire disparaisse, c'est un emploi pour tous et une véritable assurance chômage.

Actuellement, il y a un désespoir terrible : avec le pacte de la Moncloa, il y a eu l'an dernier 350 000 chômeurs de plus, certains disent que c'est la Démocratie qui nous a amené le chômage. Il nous faut expliquer au contraire que c'est un cadeau que nous a laissé Franco, et les partis qui ont signé le pacte de la Moncloa, qu'avec la constitution nous avons des droits nouveaux et que nous devons nous en servir pour exiger notre droit.

DES MESURES «BARRE» A L'ESPAGNOLE

▷ Qu'est-ce que tu penses des dernières mesures gouvernementales ?

Des statistiques précises montrent qu'avec les mesures du «détret loi sur les revenus et l'emploi» de décembre, on peut créer 100 à 150 000 emplois en 1979. Or, on prévoit cette année 200 000 jeunes à la recherche d'un emploi auxquels il faudra ajouter les paysans qui quittent la terre et les licenciés pour fermeture d'entreprise.

De plus, il faut voir comment le gouvernement s'y prend. D'abord, les patrons qui embauchent des jeunes pendant six mois à un an auront un dégrèvement de 75 % de leurs cotisations à la sécurité sociale. Ensuite, réduction de 50 % aux patrons qui emploieront des chômeurs indemnisés pour des périodes de trois mois à un an.

Enfin, il autorise les patrons qui créent un poste de travail à embaucher pour la durée qu'ils désirent.

Comme tu vois, c'est tout bénéfice pour l'État qui économise des indemnités et pour les patrons qui sont encouragés à développer les emplois temporaires.

La crise de l'économie espagnole est une des plus graves qui soient. Le Pacte de la Moncloa, signé en octobre 1977 par les principales forces politiques parlementaires, a offert aux patrons une année de trêve sociale dont ils ont su profiter à leur manière : ce sont 200 000 à 300 000 travailleurs qui ont été licenciés dans cette période. En Espagne, où certaines régions connaissent un chômage endémique, où le système d'indemnisation des chômeurs est inexistant, les conséquences de cette situation sont catastrophiques pour les travailleurs. La période qui s'ouvre, avec l'échéance prochaine de l'intégration à l'Europe risque de voir la crise prendre des dimensions encore insoupçonnées. Dans leurs campagnes, les partis bourgeois évitent d'expliquer clairement les conséquences des solutions qu'ils proposent pour sortir le capitalisme de ces difficultés. Ils doivent tenir compte cependant de la déception et de la colère des travailleurs qui attendaient autre chose de la démocratie et dont Carmen de Pablo se fait l'écho dans l'interview que nous publions aujourd'hui.



Les ouvriers agricoles, premières et traditionnelles victimes du chômage : ici manifestation de chômeurs andalous de la Confédération des syndicats unitaires de travailleurs. «Nous ne voulons plus d'aumônes. Un poste de travail».

UNE CRISE QUI S'AGGRAVE

Le gouvernement Suarez a été obligé de reconnaître il y a quelques mois que le chômage était devenu le problème numéro 1 du pays. L'Espagne, dixième puissance économique mondiale, a été touchée tardivement par la crise ; mais elle doit aujourd'hui y faire face avec deux handicaps supplémentaires ; il s'agit d'une part de rattraper des retards structurels dans l'appareil de production et la gestion économique, et de réduire le déséquilibre suivant les régions. D'autre part, tout cela doit être fait dans la perspective d'une entrée dans le Marché commun, au plus tard le 1^{er} janvier 1982. Or le texte qui a été élaboré par la CEE pour servir de base à la négociation souligne la nécessité pour l'Espagne de supprimer tout le système de subventions et aides diverses à l'exportation, ce qui aurait pour résultat de rendre l'économie espagnole encore plus vulnérable. Enfin, les incertitudes qui pèsent sur la situation politique, avec un calendrier électoral chargé, ont amené le gouvernement à surseoir à l'élaboration d'un plan d'ensemble.

LE BLOCAGE DES SALAIRES ET L'INFLATION

L'an dernier, l'inflation a été de 16,8 % alors que le maximum de la hausse des salaires était fixé entre 13 et 14 %. Dans certains cas, les luttes des travailleurs ont permis de dépasser ce plafond. Mais les perspectives pour l'année à venir sont pires : le blocage des salaires devrait se situer à 10 % de hausse, tandis que la hausse des prix devrait se stabiliser à 12 % annuels, avec une tendance à décroître. Mais déjà, le gouvernement estime que ce rythme sera dépassé en raison des hausses de produits énergétiques et il menace de supprimer les aides aux entreprises qui ne respecteraient pas le plafond fixé. Le gouvernement Suarez prétend remédier à la hausse du pouvoir d'achat par un «alègement de la pression fiscale». Cette diminution des impôts concerne les ménages ayant deux enfants et moins de 800 000 pesetas de salaire annuel. En fait, cette disposition sera sensible surtout pour les couches moyennes, nullement pour la classe ouvrière.

LE REDRESSEMENT DE LA HAUSSE DES PAIEMENTS EST FORTUIT

Le thème majeur de Suarez pendant la campagne électorale consiste à dire que le gouvernement tient ses promesses et il présente comme un résultat positif le redressement de la balance des paiements, excédentaire d'environ un milliard de dollars. D'après les experts économiques «une série d'éléments fortuits sans possibilité aucune de répétition» expliquent l'amélioration de la balance des paiements. Parmi ces facteurs fortuits, il faut signaler les excellentes conditions climatiques qui ont permis un développement de la production agricole et de la production hydraulique, une saison touristique exceptionnelle, la baisse des importations, l'absence de hausse significative des prix internationaux des matières premières et de l'énergie, l'accroissement des devises des émigrants.

Cependant, le déficit commercial demeure important : 5,6 milliards de dollars et les experts prévoient une aggravation pour l'année prochaine. En effet, le ministère du Commerce espagnol déclare que

les produits perdront de leur compétitivité en 1979 ; par ailleurs, les exportations se heurtent au protectionnisme des USA et aux limitations de la CEE, par exemple pour la sidérurgie. Au bout du compte, le gouvernement Suarez a éludé les principaux problèmes qui se posaient à l'économie espagnole.

LES PROJETS GOUVERNEMENTAUX

A moyen terme, les capitalistes espagnols n'envisagent d'autre solution que de faire payer la crise aux travailleurs en réduisant partout les effectifs de façon draconienne. La CEOE, équivalent espagnol du CNPF, a fait des propositions de limitation des salaires encore plus strictes que celle de Sahagun, le ministre de l'Industrie. La vétusté d'une partie de l'appareil productif espagnol, le nombre important de petites et moyennes entreprises dans des secteurs condamnés comme le textile, va conduire la bourgeoisie à des solutions brutales de rationalisation et de modernisation. L'échéance du Marché commun en 1982, empêche la mise en place d'un processus lent d'adaptation.

La nécessité, pour être compétitif, de procéder brutalement est reconnue par toutes les forces politiques en Espagne, du PC au gouvernement Suarez, en passant par les socialistes. Mais personne ne s'est risqué, jusqu'à présent, à un calendrier de mesures précises, le gouvernement UCD moins qu'un autre, en raison de l'échéance électorale.

On ne peut manquer d'être frappé par la faiblesse et le manque d'imagination du plan présenté par Abril Martorell, ministre de l'Economie, le 27 décembre dernier. Les objectifs proclamés sont l'emploi et les investissements, mais les moyens sont réduits : 100 000 emplois doivent être créés, une goutte d'eau dans l'océan du chômage ! Les investissements seront encouragés par le Fonds d'action conjoncturelle, qui sera doté seulement de 14,5 milliards de pesetas. La participation de l'État au financement de la sécurité sociale sera accrue légèrement.

Hélène VARJAC

(1). Organisée à l'initiative de l'ORT.

Riposte de l'intersyndicale MANIFESTATION A L'EMETTEUR DU BOIS-DE-CHÂ

Dimanche à 10 heures, plusieurs milliers de travailleurs se rassemblent devant l'Hôtel de ville. C'est la réponse de l'intersyndicale aux événements de samedi. En effet, sollicitée par le PCF pour s'associer à la manifestation de samedi après-midi prévue de longue date, elle a refusé cette tentative de récupération : seule la CGT y a appelé et participé. Bientôt le cortège s'ébranle dans les rues à fortes pentes vers le relais émetteur de télévision, occupé par les gardes mobiles, et réinvesti samedi matin dès leur départ.

Sur place, la CFDT fait le point de la lutte. Après avoir souligné le désir d'unité de travailleurs, son représentant terminera en disant : « Il y a bientôt la marche sur Paris. Et il faut bien réfléchir à ce que nous allons y faire ».

Les autres syndicats prennent aussi la parole. Puis M. Falcetta dont on ne sait très bien au nom de qui il intervient, avec son badge CGT sur le casque et son badge PCF sur le revers du pardessus, demande la parole. Il donne lecture du communiqué de l'intersyndicale rédigé après sa rencontre avec le syndicat autonome de la police qui indique que « tout en dénonçant l'intervention des forces de police, ce serait une grave erreur d'appréciation de

s'en prendre aux policiers et d'en faire les boucs émissaires de la politique gouvernementale ». Ces soit-disant boucs émissaires, ce sont pourtant ceux qui samedi, n'hésitaient pas à tirer des grenades à tirs tendus sur les sidérurgistes et ont fait ainsi plusieurs blessés.

Plus grave, ce monsieur indique en son nom propre qu'« on pouvait demander un renforcement des effectifs de police », « pas contre les travailleurs mais pour assurer la sécurité dans le métro et protéger les vieillards ». Une partie des manifestants reprendra le mot d'ordre « la police avec nous ». Le représentant de la CFDT glisse au micro « pas trop près quand même ». Pour beaucoup ça ne passe pas, mais les idées ne sont pas claires sur cette question ; voilà un débat intéressant qui est lancé.

**U.M.L. :
CE N'EST PAS CELA
LES ACTIONS
EFFICACES**

Samedi matin, alors que les travailleurs assiègent le commissariat, le PCF a bien du mal à les contenir. Un responsable de la CGT, membre du PCF, croyant trouver un bon dérivatif, lance « on va à l'UML et on casse tout ».

Une centaine de membres de la CGT et du PCF



Vitrine d'un magasin

s'y rendent. Le saccage durera jusqu'à 14 heures. Qu'en penser ? Bien sûr les travailleurs qui ont passé le matériel par les ferre étaient excédés et ont laissé éclater leur colère. Pourtant qu'apporte une telle action ? Elle ne fait pas avancer d'un pouce,

au contraire elle a plutôt été mal ressentie par la population. Qui en porte la responsabilité ? Ceux qui ont démolé sont-ils ceux qui ont lancé ce mot d'ordre ? En d'autres circonstances, il s'agirait facilement de provocateurs. Et ceci dans un but évident : détourner

COMMUNIQUE DE LA SECTION DE LONGWY DU PCRml

Avec l'occupation du relais TDF, un nouveau pas a été franchi dans la lutte. Pour la première fois, une opération « coup de poing » a été menée par les travailleurs eux-mêmes avec le soutien massif de la population.

Le pouvoir ne pouvait tolérer longtemps que soit détourné ainsi un de ses instruments de propagande. Une nouvelle fois, il a recouru à la répression policière. Une nouvelle fois, les travailleurs ont su riposter du tac au tac en débrayant immédiatement comme à Senelle et en répondant par l'attaque du commissariat.

Ce sont des actions justes et efficaces. Une nouvelle fois dans la lutte les travailleurs se sont trouvés face aux manœuvres de diversion du PCF. Ainsi son député Porcu a cherché à détourner la juste colère des travailleurs et à la récupérer pour ses propres objectifs. Il a été hué aux cris de « Porcu démission, récupération » « Porcu vendu ».

Devant ces manœuvres, les travailleurs ont affirmé et concrétisé leur volonté de prendre eux-mêmes leur lutte en main. Pour imposer des reculs à la bourgeoisie, les travailleurs sauront refuser les fausses solutions du PCF et surmonter les obstacles qu'il dresse dans le cours de la lutte.

Le PCRml réaffirme son soutien aux actions efficaces et résolues menées par les sidérurgistes et la population.

la colère des travailleurs, empêcher qu'elle ne s'exprime contre les forces de répression de la bourgeoisie.

Plus grave, la CGT publie dimanche un communiqué dans le *Républicain Lorrain*, qui ne mentionne pas cette action mais titre sur le refus des actes de vandalisme.

Une fois de plus, les travailleurs font l'expé-

rience des manœuvres du PCF dans la CGT de Longwy.

Depuis plusieurs semaines, des syndicalistes CGT se posent des questions et demandent des comptes. Sans aucun doute, il faudra que ceux qui portent la responsabilité de l'action à l'UML s'expliquent.

Corr. LONGWY

Interview du Dr Tamburini de Longwy

Membre de l'Association des Médecins

« ON PARTICIPE AUX ACTIONS DE L'INTERSYNDICALE »

Dès le plan de licenciement connu dans la sidérurgie lorraine, les médecins de Longwy se regroupaient pour fonder une association. Celle-ci ne tardait pas à faire quelque bruit en dénonçant les conséquences des licenciements sur la santé des sidérurgistes et de leurs familles. Certes une partie des médecins ainsi regroupés n'ont pas toujours brillé par leur opposition au régime. Certains ont même été candidats de la majorité aux dernières élections législatives... Leur mouvement toutefois est une expression — parmi toutes celles qui existent — du refus de toute une région d'être assassinée par le pouvoir même si quelquefois ce

▷ Vos prises de positions ont eu un grand retentissement dans la région...

Oui, nous sommes 93 médecins dans le Bassin, tous sans exception regroupés dans une association que nous avons fondée peu après l'annonce du deuxième plan acier en décembre. Notre comité d'action et d'aide à la population dispose même d'un « résor de guerre », les cotisations de ses adhérents. Nous avons déjà versé de l'argent à l'intersyndicale et nous sommes prêts à le refaire. D'une manière générale,

on participe à toutes les actions ; nous avons par exemple participé à l'occupation de la gare de Longuyon et de l'Hôtel des impôts. On pourrait même intervenir plus méchamment s'il le fallait, notamment en perturbant la vie d'un certain nombre d'organismes. Il est significatif que des médecins qui jusqu'ici prétendaient se tenir au-dessus de la mêlée se lancent dans la bagarre.

▷ Comment expliquez-vous ce changement ?

Vous savez, nous sommes liés à la population.

qui est remis en cause, c'est autant le mépris dans lequel les Lorrains sont tenus que le plan de licenciement lui-même.

En tout cas, ces médecins se sont déjà montrés utiles ; récemment, les sidérurgistes de la CFDT ayant fait appel à eux pour soigner quelques blessures, conséquences d'un affrontement avec les flics, le Comité des médecins avait envoyé d'urgence quatre docteurs à l'UIS.

Nous publions ci-dessous une interview du Docteur Tamburini connu de la plupart des Longoviens.

Moi, par exemple, les vieux me tutoient parce qu'ils me connaissent depuis ma jeunesse et les jeunes, c'est moi qui les soutiens. En plus, il faut bien voir que toute une série de jeunes confrères qui viennent de s'installer et d'engager de gros frais sont inquiets sur les possibilités qu'ils vont avoir de rembourser leurs emprunts. Enfin, la manière dont le gouvernement traite la région est révoltante. On nous met devant le fait accompli.

▷ Mais, chez les plus anciens, certains ont la réputation d'être

pour le moins favorable à la majorité...

Vous savez, nous ne faisons pas de politique. On ne fait pas de distinction. Moi, je pense être de gauche, d'autres ont la réputation d'être de droite mais sur ce point précis, ce qui arrive à Longwy, nous sommes d'accord. Remarquez, on ne risque plus de voter Giscard. Même parmi mes clients, j'en connais qui se disaient giscardiens ; et bien maintenant, il ne faut plus leur en parler.

▷ Votre comité a révélé les conséquen-

ces de l'annonce des licenciements sur la santé des Longoviens.

Oui, depuis l'annonce du plan de licenciement, on remarque une augmentation du nombre de sidérurgistes qui ont des ennuis de santé ; par exemple, qui se plaignent d'ulcères à l'estomac. Beaucoup souffrent de douleur au ventre. On voit une foule de clients qui font des petites dépressions et quelques fois des grosses, dues à l'anxiété. On voit aussi des cas d'énurésie chez les enfants (incontinence nocturne NDLR) beaucoup plus fréquents qu'auparavant. L'anxiété dans les ménages se traduit également par une détérioration du climat familial. Cela se traduit aussi par la multiplication des crises d'asthme chez les enfants cette année ; l'an dernier pourtant il y avait une épidémie alors que cette année, il n'y en a pas. Franchement je suis inquiet de ce qui va arriver.

▷ Inquiet ?

Oui, avant les mères de famille engageaient la conversation avec nous en parlant de leur enfant. Maintenant c'est « Bonjour docteur, que pensez-vous de la situation ? » On voit aussi des travailleurs malades qui ne veulent pas « se faire arrêter » de peur d'augmenter leurs chances de figurer sur les listes de licenciements. Tout à l'heure, j'en ai reçu un qui avait 40 de fièvre ; pas moyen de lui faire accepter un arrêt de travail.

▷ Vous pensez qu'on va assister à une violence massive ?

Il suffit d'une étincelle. La théorie des éléments extérieurs, moi, je n'y crois pas. Lors de l'attaque du commissariat, la première, comme c'est à deux pas d'ici, je suis allé voir. Parmi les assaillants, et bien, je n'ai vu personne que je ne connaissais pas.

F. MARCHADIER

LUTTES OUVRIERES

● La coordination des stagiaires Barre

La coordination des stagiaires Barre appelle à la tenue d'Assemblées générales dans chaque stage, et à un rassemblement devant la Direction du Travail et de la Main-d'œuvre, le mercredi 28 février à 15 h (adresse de la DTMO : 2 bis rue de la Jussienne, Paris 13^e, métro St Michel, au local (prêt) de l'UL CFDT 13^e).

Elle rappelle son numéro de téléphone : 331 18 18 ; et ses permanences-réunions : tous les mardis de 18 h 30 à 20 h 30, au 62 boulevard de l'Hôpital, Paris 13^e, métro St Michel, au local (prêt) de l'UL CFDT 13^e.

● GAN (assurances) : l'occupation s'organise

Aux Assurances du GAN, rue de Paradis, l'occupation entamée jeudi soir se poursuit. Lundi matin, les délégués syndicaux passaient devant les référés : le patron n'a pas traîné. Mais cette séance de tribunal a reporté la décision au lendemain, avec nomination d'un médiateur. La direction, pour sa part, expliquait qu'elle « ne pouvait pas négocier avec le couteau sous la gorge ».

Dans les locaux du GAN, l'occupation s'organise. En Assemblée générale, les grévistes ont multiplié les propositions d'initiatives. Ainsi des délégations dans différentes boîtes sont mises en place pour faire connaître la lutte, de même que des collectes devant les gares et les grands magasins du quartier. Lundi après-midi, on envisageait de faire une crèche pour les enfants des grévistes...

Par ailleurs, le CE a refusé le licenciement du délégué, dont la procédure a été entamée pour « séquestration » de la direction. On envisage aussi la participation à la manifestation de mercredi, commune aux Assurances, aux Banques et à la SFP : « Il faut que ce soit une manifestation offensive » disent les grévistes du GAN, « et qu'on y apparaisse bien comme une boîte en lutte ».

● Aggression contre une usine occupée à Montreuil (Seine-Saint-Denis)

Lundi soir, à 20 h 30, des nervis sont intervenus contre les travailleurs de l'usine LCO, du groupe Revillon, qui occupaient leur usine à Montreuil, dans la Seine-Saint-Denis. Les nervis, dont certains étaient armés, ont violemment pris à partie les travailleurs qui se trouvaient présents à ce moment-là, blessant sérieusement l'un d'eux. Une fois l'agression commise, la police est arrivée... pour faciliter le passage de camions démenageant du matériel. Avant de charger les machines sur les camions, les nervis se sont livrés à des dégradations dans les locaux, brisant les vitres, arrachant les fils de téléphone et maculant les murs. Toujours sous la protection de la police.

Besançon : 4^e semaine de grève à l'Imprimerie de l'Est

Ce lundi 26, la vingtaine d'ouvriers qui occupent leur atelier (installé récemment dans la banlieue de Besançon à Thise) tenaient bon en entamant leur quatrième semaine de grève, et après plus de quinze jours d'occupation. Pourtant, le début de la semaine s'avère déterminant : lundi ils doivent rencontrer la direction pour de nouvelles « négociations », et beaucoup de gens (y compris parmi des syndicalistes extérieurs à l'entreprise) sont pressés d'en finir avec ce conflit qui dure. Mardi, ils sont convoqués une nouvelle fois au tribunal qui pourrait ordonner l'évacuation par la police. Bref, la carotte et le bâton...

Pourtant, au point où ils en sont, les travailleurs ne veulent pas signer n'importe quoi. Depuis le début du conflit, ils en ont appris des choses sur la pratique des patrons, et ils conservent des moyens de défense. Le conflit a commencé en décembre, lorsque, à la suite du démenagement, les nouveaux patrons décidaient de restructurer l'activité de l'entreprise, et donc de licencier un tiers du personnel. Contre une première vague de licenciements les travailleurs, contre toute attente, ripostèrent. Ils bloquèrent notamment la parution de cinq hebdomadaires, en particulier : *La terre de chez nous* journal de la FDSEA (syndicat des exploitants agricoles) et d'autres publications. La direction céda. Et le travail reprit avec la suppression des licenciements.

Mais rien n'était réglé, et début février les travailleurs, qu'on disait incapables de réagir parce que « aussi âgés que le matériel de leur entreprise », repré-

rent la lutte, non sans mal, car la CGT ne s'intéressait pas à leur conflit, et la CFDT n'avait que deux adhérents. Heureusement, ils commencèrent à s'organiser avec l'aide de militants du livre CFDT et découvrirent petit à petit les projets que l'on faisait sur leur dos. L'objectif de la lutte s'est décapé clairement :

— annulation du licenciement d'une secrétaire des garanties formelles et sérieuses quant au maintien de l'emploi, et quant au non-démantèlement.

— le paiement des heures de grève.

La direction a multiplié les attaques et les manœuvres contre le personnel : les assignant devant les tribunaux le 14 et ce mardi, faisant couper le téléphone et tentant de couper le courant électrique, au risque de voir se détériorer le matériel qu'elle prétend protéger. Les travailleurs ont riposté du tac au tac par la mobilisation unie, par l'occupation d'abord symbolique

puis totale, par la popularisation et par le harcèlement de la direction réfugiée dans les salons du Novotel. Sur le chemin, les ouvriers ont dû rencontrer des responsables de la municipalité de gauche de Besançon, très au courant de la situation, mais du côté de la direction, et pour cause ! Maître Kholer, adjoint aux affaires économiques, est en effet l'avocat de la direction. Ainsi il justifie la direction actuelle s'en prenant à l'ancien propriétaire : l'évêché qui aurait déjà démantelé l'imprimerie en achetant une vieille rotative au journal *L'Aurore*. Quant à monsieur Pinard, directeur de publication de la ville, et du PS, il avait retiré des travaux à cette imprimerie « parce que le travail était mal fait ». Que la dernière rotative pour journaux reste à Besançon ne laisse pourtant pas indifférent ce spécialiste de la « liberté de la presse ». Mais le risque contre lequel se battent les ouvriers, c'est de voir leur entreprise se spécialiser dans la publication de revues par offset seulement, et dont les clichés seraient faits ailleurs. De la même façon, la direction n'envisage-t-elle pas de se débarrasser en douceur de son matériel et des machines (et éventuellement de l'ancien patron Briot), en créant une société bidon ailleurs, qui coulerait rapidement. Ainsi à Saône, le maire a été contacté pour l'installation d'une mystérieuse imprimerie. Qu'y a-t-il derrière les nouveaux financiers ? La GADIC, petite banque de Nevers devenue grande à Paris, et dont on dit qu'elle serait bien conseillée par l'entourage de Giscard. Comment pourrait-on avoir confiance dans le reclassement dans une SARL-rotative de Montluçon qui a déménagé ? Cela ressemble trop aux sociétés de reconversion bidon de la sidérurgie !

Face à toutes ces manœuvres, les travailleurs ont démontré leur force par leur action résolue et unie. Mais il ne peuvent guère espérer gagner seuls, isolés. Tout le problème est de savoir si du côté de l'UL-CFDT, ils obtiendront un réel soutien ou seulement des conseils de modération...

Correspondant

Les travailleurs continuent la lutte et lancent un triple appel : venez soutenir leur lutte en passant à la zone industrielle de Thise, écrivez-leur, organisez un soutien financier : syndicat-services-Livre, CFDT, 3, rue Champrond, 25 000 Besançon. Banque/CMDP, compte courant 1957 27 45 mention « soutien à l'imprimerie de l'Est ».

En cas d'évacuation par la police, venez manifester.

LA SONACOTRA VEUT FERMER 10 FOYERS

Aujourd'hui, après 4 ans d'intimidation et de répression, la Sonacotra et le pouvoir menacent de fermer 10 de nos foyers et d'expulser tous les résidents soi-disant pour raisons économiques ! Mais c'est en réalité pour vider les foyers et faire venir des nouveaux résidents qui signeront une convention particulière interdisant toute possibilité de grève. Les menaces concernent ce

jour 4 foyers :

- foyer de Nanterre-maisons, 1, allée des Primevères,
- foyer de Garges-les-Gonesses, rue des Prieuses,
- foyer de Chilly Mazarin, rue d'Athis,
- foyer de Villemomble, chemin de la Pelouse, rue Laennec.

La Sonacotra prend pour prétexte le déficit qui serait dû à la grève des résidents.

1 — S'il y a déficit de la Sonacotra, les résidents ne sont pas responsables. Déjà en 1974 avant la grève, le déficit de la Sonacotra se montait à 200 millions nouveaux et la grève n'y rentre que pour 10 %.

2 — La part de déficit due à la grève, de l'aveu même du ministre Stoléro, est résorbée par le Fonds d'action sociale (constitué pour l'essentiel par l'argent des travailleurs immigrés).

3 — C'est la Sonacotra qui depuis 4 ans refuse la négociation avec le Comité de coordination, seul et unique représentant des résidents en lutte, empêchant ainsi les résidents de payer un prix juste, même à un séquestre désigné par la loi.

4 — C'est la Sonacotra et le pouvoir qui ont organisé le vide et le départ massif des foyers en suspendant l'immigration en 1974 et en instaurant des règlements de terreur dans les foyers. Le taux d'occupation est aujourd'hui de 80 % seulement, alors que tous les jours, des travailleurs demandent des chambres que la Sonacotra refuse. Des bâtiments entiers sont vides dans plusieurs foyers (Pierrefitte, Villemomble, etc.).

Nous n'accepterons jamais la fermeture des foyers et si la Sonacotra veut utiliser cette menace pour faire le silence sur nos légitimes revendications, qu'elle se détrompe (...)

Nous continuerons la lutte jusqu'à l'ouverture de véritables négociations avec le Comité de coordination (...)

là-bas aussi qu'ils sont parfaitement d'accord avec le pouvoir : ils ont ordonné des centaines d'expulsions pour le 15 mars 1979.

La Cour d'Appel de Versailles qui, à l'audience, a relevé publiquement le vide du dossier de la Sonacotra, condamnera quand même, et sans la moindre discussion des arguments soumis, les résidents à l'expulsion (...)

Le Comité de Coordination des foyers en lutte
14, rue de Nanteuil
5 015 Paris

Le Comité de coordination des foyers en lutte

DANS L'EST : DES CENTAINES D'EXPULSIONS PRÉVUES POUR LE 15 MARS

Certains juges au service du pouvoir, comme celui de la 6^e Chambre du Tribunal de grande instance de Bobigny, ont condamné plusieurs dizaines de résidents à l'expulsion dans les 24 heures avec paiement de tous les arriérés plus une provision de 500 F et une astreinte de 50 F par jour de retard.

A Pierrefitte, le juge de Saint-Denis a ordonné les saisies-arrêts sur salaires pour des sommes allant jusqu'à un million pour chaque résident, bien que le même tribunal, deux mois plus tôt, sur la même

affaire, ait ordonné une expertise comptable et d'architecture contre la Sonacotra. Cette expertise poursuit son cours.

A Ivry, à Pontoise, les juges se succèdent et ne se ressemblent pas. Chacun condamne à sa manière. Le même tribunal condamne aujourd'hui la Sonacotra et demain les résidents sur les mêmes faits. Où est la prétendue justice égale pour tous, neutre et indépendante du pouvoir ? Dans des dizaines de procès à Metz, Thionville, Colmar, Strasbourg, Longwy, les juges ont prouvé

● Encore de nouveaux procès

1. NANTERRE, 1 ALLEE DES PRIMEVERES :

Une nouvelle menace orchestrée par la Sonacotra et Stoléro : la fermeture de 10 foyers ! (dont un, 1 allée des Primevères).

L'ensemble des 216 résidents de ce foyer ont reçu des lettres de menace de fermeture du foyer. Pour cela, ils étaient assignés au tribunal de Grande Instance de Nanterre le 26 février 1979.

La Sonacotra demande au tribunal d'expulser l'ensemble des résidents et de l'autoriser à fermer le foyer.

2. A COLOMBES, 203, RUE COLBERT :

Certains résidents étaient assignés au tribunal de grande instance de Nanterre, le 26 février à 10 heures. La Sonacotra demande purement et simplement l'expulsion hors du foyer de ces résidents.

D'autres résidents de ce même foyer sont assignés le 28 février 1979 devant le tribunal d'instance de Colombes (à côté de la mairie de Colombes). La Sonacotra réclame leur expulsion du foyer et le droit de faire des saisies-arrêts sur leurs salaires.

3. FOYER NANTERRE, 2 TOURS : 4 ET 6 RUE DES SORBIERS :

Plus de 50 résidents sont assignés devant le tribunal d'instance de Nanterre pour l'expulsion et les saisies-arrêts sur salaire le 1^{er} mars 1979 à 14 heures. (Nanterre Préfecture, RER Nanterre Préfecture)

● Aggressions racistes et policières

Le dimanche 18 février à 19 heures 30, un délégué du Comité de résidents du foyer Sonacotra de Colombes (203 rue Colbert) a été agressé, à côté du magasin Suma, dans une petite rue, par deux individus qui ont voulu lui tirer une balle dans la tête. Il y a échappé en se défendant, ce qui fait que la balle a frôlé sa tête, laissant une blessure.

Le 21 février 1979, à 5 heures du matin, plus de 250 CRS, accompagnés de plusieurs inspecteurs de police et du gérant du foyer, ont encerclé le foyer Sonacotra, avenue Romain Rolland, à Saint-Denis.

La préparation des congrès du PCF

LA DEMOCRATIE MANIPULÉE

Judi paraissent dans *L'Humanité* les premières tribunes préparatoires au 23^e congrès du PCF. Dans l'organe central — *L'Humanité* — et dans « l'hebdomadaire central » — *France Nouvelle* — elles vont s'échelonnner jusqu'au 1^{er} mai, neuf jours avant que ne s'ouvre le congrès. Pour la direction du PCF, il s'agit là de la preuve tangible de la préparation démocratique de leur congrès. Ce n'est pourtant pas la première fois que des tribunes paraissent dans la presse du PCF à la veille d'un congrès. Ce fut déjà le cas en 1976 pour le 22^e congrès, dont la préparation fut une caricature de démocratie.

Dans les derniers mois de 1975 et au début de 1976, la direction du PCF n'a pas chômé. C'est à cette époque que le projet politique du PCF — le capitalisme d'Etat — s'est précisé, en fonction des échéances électorales d'alors : cantonales, municipales, et enfin législatives qui auraient pu voir le PCF accéder au gouvernement. Cette précision du projet, elle a été le fait de la direction et de ses groupes d'experts. On en trouve des traces dans les revues destinées aux cadres du parti, *Cahiers du communisme* et *Economie et politique*, à la diffusion restreinte.

Par contre, le document préparatoire au 22^e congrès, intitulé « *Ce que veulent les communistes pour la France* » et publié à la mi-novembre 1975, reste quasiment muet là-dessus.

Pour la grande majorité des militants — dont la plupart ont adhéré récemment et ne lisent guère *L'Humanité* — le débat est tronqué au départ. Ils ne pourront pas discuter du fond de la ligne et du projet.

D'ailleurs, le voudraient-ils qu'ils n'en auraient pas les moyens. Au PCF, les cellules se réunissent peu souvent, tous les 15 jours, ou plus généralement tous les mois. Or, les textes sont soumis à la discussion à la mi-novembre, et les premières conférences fédérales ont lieu à la mi-janvier ! La plupart des militants consacreront trois, voire deux réunions de cellule à la discussion d'un texte vague, et qu'il faut d'abord comprendre avant de pouvoir discuter.

UNE TACTIQUE DELIBEREE

Il ne s'agit pas là d'un vice de fonctionnement, mais d'une tactique délibérée. En laissant peu de temps pour discuter d'un texte vague et qui occulte les problèmes de fond, la direction se laisse toute latitude pour manipuler le débat. La préparation du 22^e congrès fournit deux exemples significatifs de ce point de vue.

La direction sait qu'elle va rencontrer des difficultés pour faire supprimer la référence à la dictature du prolétariat. D'une part parce que certains militants du PCF estiment qu'il ne peut y avoir de socialisme sans dictature de la classe ouvrière sur ses anciens exploités, et d'autre part, et plus généralement, parce que nombre de militants restent attachés, ne serait-ce que sentimentalement, à ce concept. Pour éviter le débat, pour éviter que la préparation du congrès ne se centre sur cette question, la direction va aller jusqu'à court-circuiter l'apparence de la démocratie : c'est à la veille des conférences fédérales, une semaine avant que les délégués ne soient élus, que Marchais annonce à la télé, le 7 janvier, la suppression de la référence à la dictature du prolétariat !

Deuxième exemple de manipulation : le débat sur la morale. La tactique est vieille comme le monde pour qui veut éviter que ne soient posés les vrais problèmes : on oriente sur un thème secondaire. Dans la préparation



Juquin serre la main de Pliouchtch : donner l'illusion de l'ouverture avant le 22^e Congrès.

du 22^e congrès, le débat fut axé sur le fait de savoir si la « morale » était affaire individuelle ou non. Merveilleuse question pour qui veut éviter que ne soient débattus les problèmes de l'heure : ainsi, à la conférence fédérale parisienne, la moitié de la discussion fut-elle consacrée à ce thème ! Cette conception manipulatrice de ce qu'il y avait

on la retrouve à l'œuvre dans la préparation du 23^e congrès. Déjà, le document préparatoire publié le 13 février garde le même caractère vague et flou des textes précédents. Il y a cependant cette année un fait nouveau : la crise que traverse le PCF depuis mars s'est nourrie de débats et de textes multiples. Nombre de militants ont en tête les ques-

tions auxquelles ils attendent des réponses. Les réunions récentes des oppositionnels montrent qu'ils n'entendent pas se laisser manipuler.

Du coup, on peut s'attendre à ce que dans des secteurs entiers, c'est l'apparence même de la démocratie qui sera balayée par la direction.

«TOUT ETAIT REGLÉ D'AVANCE»

Propos recueillis par Didier Delorme

Un ancien militant du PCF, membre d'un bureau de section parisien, raconte ce que fut la préparation du 22^e congrès. C'est entre autre en prenant conscience de la caricature de démocratie qui existe dans le PCF, que ce militant fut amené à quitter le parti révisionniste au lendemain du congrès.

▷ Comment les débats ont-ils été engagés dans ta cellule ?

Il y a eu assez peu de débats dans la cellule sur le projet de programme. Les textes ont été donnés à la mi-novembre et dès la mi-décembre le processus de discussion en cellule a été arrêté. Il s'agissait alors de préparer les conférences de sections et les conférences fédérales. Ainsi nous, nous avons eu seulement deux réunions de cellule qui ont porté sur la discussion du projet. On devait y discuter des amendements, en fait ces deux réunions ont consisté essentiellement à essayer de comprendre le texte.

▷ Dans ta cellule, tout le monde participait-il aux débats ?

Non, on était une cellule de plus d'une trentaine de cartes et en général une dizaine de personnes allaient aux réunions de

cellule. Pour la plupart des militants qui y assistaient, le congrès n'avait pas d'importance : les choses étaient déjà réglées, il s'agissait tout juste d'arriver à comprendre les propositions qui étaient faites. Pour les quelques-uns comme moi qui se posaient des questions, c'était difficile d'élaborer dans notre coin des amendements ou des contre-propositions parce qu'en fait, c'était l'ensemble du projet qui était à remettre en cause ; et ça, on a mis beaucoup de temps à s'en rendre compte.

▷ Quelle a été la retranscription des débats à l'échelon supérieur ? Comment marche ce système de conférences ?

Sur Paris, la situation est un peu particulière : il y a des conférences de sections avant la conférence fédérale. Les débats en conférence de section n'ont pas du tout repris ceux qui ont eu lieu dans les cellules. A

chaque niveau, il s'agit d'éliminer les militants les moins prêts à défendre la ligne du parti. Il n'y avait pas de confrontation de points de vues : les dirigeants cherchaient à nous convaincre à tout prix que ce qu'il y avait dans le texte, c'était bien.

Enfin, à chaque étape, la direction du Parti a mis les bâtons dans les roues : ça a été d'abord la déclaration de Marchais à la télé sur l'abandon de la dictature du prolétariat. Des gens qui étaient en conférence de section n'ont pu exprimer que leur point de vue, il n'y a pas eu réellement débat en cellule, donc on était un peu désarçonné. On n'avait pas non plus bien réfléchi au problème. Il y a eu aussi à la conférence fédérale les déclarations de Guy Poussy sur la morale : ça avait bien pris la moitié de la conférence. Qu'est-ce que les délégués pouvaient dire ? Ils n'exprimaient que leur propre position. Sauf ceux de la cellule d'Althusser et des trois cellules du 5^e arrondissement où l'opposition était construite. On sentait qu'ils avaient préparé depuis longtemps le congrès. Pour la masse des militants, tout ce qui était débattu en cellule

n'était pas retranscrit en conférence.

▷ Comment s'est déroulée la conférence fédérale ? Quelle a été l'importance des débats ?

Il faut savoir ce que c'était cette conférence fédérale : elle a duré un jour et demi pour examiner un tas d'amendements. Mais il n'y avait pas que ça. Le samedi matin, discours d'ouverture de Pignet, ensuite on est allé manger à l'hôtel Sheraton. On a repris l'après-midi pour finir le dimanche matin : huit heures pour discuter à 600 de plusieurs centaines d'amendements. Il n'y a pas eu réellement de débats. Les militants du 5^e arrondissement, ceux qu'on appelait « les intellectuels à Lénine », ont essayé de débattre. A chaque fois c'étaient des pressions : « On ne va pas avoir le temps de finir ».

▷ Les militants qui se posaient des questions très précises ne réagissaient-ils pas à ce système qui consistait à décaler le débat à chaque niveau de discussion ?

Sur la dictature du prolétariat

par exemple, à la conférence de section, j'avais essayé de me battre pour que la section refuse la proposition de la direction. Mais les moyens de nous battre étaient limités : dans la mesure où il y avait une fausse démocratie, où les débats n'avaient pas d'enjeu bien délimité, où pratiquement seule la direction avait les moyens d'y intervenir.

Plus on monte, plus on est isolé, plus l'appareil est présent. A la conférence fédérale, on était 5 à 600 dont 400 permanents. Un postier avait fait une grande tirade hostile à l'abandon de la dictature du prolétariat. C'était un peu dogmatique, c'est vrai. Tout le monde lui a ri au nez. Il y avait des gens favorables à ce qu'il avait dit, mais parce qu'ils étaient noyés dans la masse des cadres, ils n'ont rien osé dire.

Finalement, ne sont intervenus en conférence fédérale que les ténors : des gens qui préparaient des interventions écrites et qui avaient bien réfléchi là-dessus. Pour ceux qui, comme moi, ne faisaient pas partie de l'appareil, qui ne voyaient pas bien encore l'enjeu du congrès, c'était rapé.

VERDICT CROISSANT : LA DEFENSE POLITIQUE CONDAMNÉE A STUTTGART

Interview de Maître Eberhard Kempf, avocat de Croissant

Propos recueillis par Anne RHEIN

Maître Eberhard Kempf a assumé la défense dans le procès de Maître Klaus Croissant, qui s'est terminé vendredi devant le tribunal de Première Instance de Stuttgart. Dans son interview accordée au *Quotidien du Peuple*, M^e Kempf, en retraçant l'histoire de la restriction des droits de la défense en RFA, explique les raisons qui ont amené la bourgeoisie Ouest-allemande à infliger une lourde peine à Maître Croissant ; il explique en outre l'importance de ce procès qui, dès le début, a été un procès contre la défense politique.

▷ Après soixante-treize journées de procès et plus de onze mois de procédure, Maître Klaus Croissant a été condamné par le tribunal de Première Instance de Stuttgart, à deux ans et demi de prison, et quatre ans d'interdiction professionnelle. Que pensez-vous de ce verdict ?

Le verdict s'appuie sur une base extrêmement maigre. Le tribunal a retenu, pour le verdict, moins de charges que n'en contenait le dossier d'accusation qui reprochait à Croissant d'avoir participé à la mise en place et au fonctionnement du système d'informations de 1973 à 1976, et d'avoir eu la responsabilité de ce système à Stuttgart. Le verdict ne retient que la participation au système d'information de juin 1973 à octobre 1974, et le fait que Croissant aurait envoyé des documents à un seul accusé (parmi 35 prisonniers de la RAF environ), Bernhard Braun, alors que d'autres avocats ont envoyé du matériel à neuf et même treize accusés, et peut-être encore à davantage. D'autre part, la peine est très sévère, et s'y ajoute encore la longue interdiction professionnelle. Cela s'explique très nettement par le fait que Croissant continue à maintenir ses opinions contre l'Etat bourgeois et que même une aussi longue procédure n'a pas pu le faire plier.

Quant au système d'information à la base de l'accusation, il faut peut-être expliquer qu'il s'agit là d'un système de communication mis en place par les prisonniers de la RAF et leurs défenseurs. Toute correspondance des prisonniers était envoyée par les avocats à une centrale à Hambourg, photocopiée, puis diffusée à tous les accusés. La Cour d'appel de Hambourg a constaté, lors du verdict dans le procès Groenewold, que ce système d'informations est légal. Sans se distancier ouvertement du verdict de Hambourg, le tribunal de Première Instance de Stuttgart a souligné vendredi que ce système aurait eu deux buts : d'une part, il aurait été un moyen de la défense, donc légal ; d'autre part, il aurait servi au maintien d'une association criminelle en prison, donc illégale !

AU-DELA DES LIMITES DE L'ACTE D'EXTRADITION

▷ Est-ce que le tribunal, dans son verdict, a respecté les limitations de l'acte d'extradition ?

Non, je ne suis pas de cet

cher un citoyen allemand de quitter la République fédérale. Ce tampon a été mis sur la carte d'identité de Croissant ce vendredi... Je vois une double raison pour cela : ou bien, la République fédérale a l'intention de poursuivre Croissant quand il sera libéré pour toutes les autres charges — ce qui serait une infraction à l'acte d'extradition ; ou bien ils se disent : on va attendre un moment, on connaît Croissant, bientôt il va insulter de nouveau la République fédérale et on pourra, sans être limités par l'acte d'extradition, lui faire le procès pour diffamation à l'Etat, appel à la violence, etc..



Novembre 1977 : un fourgon attend Croissant à la prison de la Santé pour l'expulser vers l'Allemagne.

avis. Le tribunal de Stuttgart a reproché à Croissant d'avoir participé également à un système de formation, reproche qui ne fait pas partie des charges retenues par les juges français. D'autre part, le tribunal allemand a poursuivi Croissant en s'appuyant sur beaucoup plus de documents que n'en a vu le juge de la Cour d'appel de Paris. Or, ce juge pensait avoir vu tous les documents susceptibles de justifier la poursuite pénale. Tout au plus un dixième des documents sur la base desquels Croissant a été condamné finalement ont été examinés par les juges d'extradition de Paris.

▷ Au verdict s'ajoute l'interdiction pour Croissant de quitter le pays...

Il y a quelques mois déjà, on a refusé à Croissant le renouvellement de son passeport, parce qu'il serait un danger pour la sécurité intérieure de la RFA s'il pouvait voyager à l'étranger. En décembre — et certainement aussi en vue du « cas Croissant » — une nouvelle loi a été adoptée ; maintenant un tampon sur la carte d'identité peut empê-

LES PREMIERS PAS DE LA CRIMINALISATION DE LA DEFENSE

▷ L'histoire de la criminalisation de l'avocat Klaus Croissant est en même temps l'histoire de la criminalisation de la défense politique en RFA.

On peut retracer très précisément comment, d'une part, les droits de la défense en RFA ont été restreints, et comment, parallèlement, les instances pénales sont intervenues contre certains avocats.

Tout a commencé par le reproche de complicité à l'égard de certains avocats, dès l'arrestation des premiers membres de la RAF. Ce reproche visait à discréditer et à criminaliser ces avocats ; le fait que les membres de la RAF les avaient déjà mandatés avant leur arrestation, l'histoire tout à fait légale d'ailleurs, a servi de prétexte. Puis c'était, en décembre 1974, peu avant l'ouverture du procès de Stammheim, la modification de la procédure pénale permettant l'exclusion de l'avocat. Cette nouvelle loi est devenue néces-

saire pour la bourgeoisie après que l'exclusion de l'avocat Schily (il aurait fait sortir de la prison un message clandestin de Gudrun Ensslin) a dû être annulée par le Tribunal constitutionnel, parce qu'elle n'avait pas de base légale.

Cette base légale, la loi de décembre 1974 l'a fournie ; en même temps a été adoptée l'interdiction pour un avocat de défendre, dans une même affaire, plus d'un accusé. Jusque là, nous avions assumé en commun la défense de tous les accusés, comme par exemple le procureur accuse tous les accusés dans un procès. Cette loi a eu pour conséquence la division des prisonniers et entre eux et dans leur défense. Au printemps 1975, juste avant le début du procès de Stammheim, les avocats Groenewold, Stroebel et Croissant ont été exclus de la défense dans ce procès.

ON VISE LA DEFENSE DANS SA TOTALITE

En décembre 1977, justifiée par l'affaire Schleyer, la loi sur l'isolement total des prisonniers a été adoptée, loi élaborée en trois jours. On a aussi décidé que, dans le cas de prisonniers accusés d'appartenir à une association criminelle, la correspondance avec leurs avocats peut être lue par un juge, autre infraction très grave à la liberté de la défense.

Puis, c'était l'installation des vitres blindées qui, maintenant, lors de tout entretien, séparent avocat et accusé.

Dès le 1^{er} janvier 1979, une nouvelle loi restreint les possibilités qu'a la défense de refuser un juge pour cause de prévention, et limite en outre considérablement les droits de la défense à introduire de nouvelles preuves et à citer d'autres experts.

Toutes ces lois, on les a présentées comme si elles avaient été rendues nécessaires par les dangereux avocats de la RAF. Mais leur but est clair : bien sûr, la défense des prisonniers de la RAF est visée. Mais est visée également la défense dans sa totalité ; les motifs évoqués pour justifier ces nouvelles lois l'indiquent d'ailleurs clairement : il s'agit bien de pénaliser toute défense qui se comprend comme défense contre l'Etat, pour aboutir à une défense consistant purement et simplement dans la soumission de l'accusé à l'Etat bourgeois.

▷ Dans cette situation, quelles ont été les conditions de la défense dans le procès de Klaus Croissant ?

Vous savez que nous avons mené la lutte, au début de ce procès, contre les contrôles qu'on voulait nous imposer. Cette bataille n'a pas eu de succès ; pendant toute la durée du procès nous avons été contrôlés à l'entrée, on nous a isolés, fouillés etc.

Pourtant, je ne pense pas que les conditions de la défense soient fondamentalement mauvaises. Il y a une discussion actuellement en RFA : certains avocats sont d'avis que, arrivée à un certain point dans la liquidation de la défense politique, toute défense devient impossible. Je ne suis pas du tout de cet avis qui, en fin de compte, reflète une vision quelque peu

bornée de l'Etat bourgeois. Il s'agit au contraire d'examiner de très près les contradictions qu'engendrent nécessairement toutes ces mesures prises par l'Etat et d'orienter notre défense en conséquence. Bien sûr, nous devons nous attendre à ce qu'il y ait de nouvelles restrictions de la défense, mais cela ne fait que rendre encore plus importante une défense conséquente et radicale.

UNE CONDAMNATION ETABLIE PAR AVANCE

▷ Dans vos plaidoyers, vous, les avocats, avez constaté que la condamnation de Croissant était établie d'avance.

Il a été dit dans les attendus du jugement que cela était une monstrueuse insinuation ; mais nous avons pu constater par exemple que, lors d'une conférence de presse immédiatement après le verdict, une déclaration a été distribuée aux journalistes, qui manifestement avait été polycopiée avant et qui contenait, mot pour mot, des parties des attendus oraux.

Avec un acquittement de Croissant, toutes les lois qui ont été votées depuis 1973 et qui ont été justifiées par ce type de défense, auraient perdu leur fondement.

▷ Quel est pour vous l'impact de ce verdict ?

C'est un verdict qui donne, *a posteriori*, une légitimation à toutes ces lois dont j'ai parlé. Désormais, on se référera au verdict de Croissant, comme au verdict Groenewold ; vous voyez bien, ils ont été condamnés, donc c'était nécessaire d'adopter ces lois à l'époque. Et ce verdict doit avoir comme conséquence que l'avocat n'ose plus défendre les droits de son client de façon radicale avec tous les moyens à sa disposition, il doit se dire à tout moment qu'il risque, lui aussi, d'être poursuivi pour ce type de défense.

DES REMOUS CHEZ LES AVOCATS

▷ Quel écho ce procès a-t-il rencontré dans l'opinion publique ?

Je crois qu'on a compris, parmi les avocats en particulier, que c'était un procès contre la défense. La discussion sur les conditions de contrôle, les fouilles etc., ont provoqué des remous parmi les avocats ; l'ordre des avocats s'est prononcé contre de telles mesures. Je crois que les restrictions des lois de la défense ont aiguisé la conscience des défenseurs dans les procédures pénales en particulier, par rapport à l'appareil d'Etat ; ils ont ressenti le besoin de s'unir et d'agir contre ces mesures.

D'autre part, il me semble que la prise de conscience sur l'importance de ce procès a été rendue plus difficile par le fait que Croissant a toujours été présenté comme « l'avocat des terroristes », et que les gens se disent en général qu'ils ne veulent rien avoir à faire avec les terroristes. Je pense cependant qu'il est possible d'expliquer qu'il s'agit là des droits de la défense et que cela concerne tout le monde, car bien sûr les gens préfèrent l'avocat qui les défend réellement à celui qui préfère aller boire un pot avec le juge.

Chine - Vietnam

30 ANS DE LUTTE COMMUNE RENIÉS PAR LES DIRIGEANTS DE HANOÏ

La tension entre le Vietnam et la Chine, l'expulsion des Hoas, les provocations à la frontière, puis la riposte chinoise, tous ces faits se sont succédés rapidement, en un peu plus d'un an. Pourtant, dans la guerre contre le colonialisme français et la lutte contre l'impérialisme US, les peuples chinois et vietnamien ont en commun une unité forgée dans le combat depuis des dizaines d'années. La Chine a fourni une aide au Vietnam en guerre depuis trente ans. Or, aujourd'hui, les dirigeants vietnamiens nient la valeur de cette aide et affirment que la Chine a eu une attitude hégémoniste, utilisant l'aide comme moyen de pression. Il est utile de rappeler dans quelles conditions la Chine a fourni cette aide, quel jugement les dirigeants du Vietnam portaient sur celle-ci et dans quelles conditions la Chine a été amenée à interrompre cette aide.

Pendant les années de la guerre de libération, l'aide multiforme de la Chine s'est élevée à une valeur totale de l'ordre de 10

milliards de dollars. Elle comprenait des livraisons d'armes mais aussi des vivres, des vêtements, des équipements industriels. Cette aide était l'objet d'une mobilisation des travailleurs chinois qui souvent faisaient des heures supplémentaires pour assurer des productions destinées au Vietnam.

Cette mobilisation prenait bien entendu un caractère particulier dans les régions frontalières du Guangxi et du Yunnan : par exemple, les cheminots devaient souvent faire beaucoup de travail en plus pour acheminer l'aide. De nombreuses familles voyaient une partie de leurs membres aller travailler sur le territoire vietnamien pour remplacer les combattants partis au front. Ce sont les habitants de ces régions qui ont été frappés ces derniers mois par les provocations des troupes vietnamiennes.

Face à l'agression américaine, la Chine a également apporté un constant soutien diplomatique aux positions du Vietnam, alors que l'URSS exerçait de fortes pressions sur lui en fonction de ses marchandages avec l'impérialisme américain. Au plus fort de l'escalade américaine, le président Mao déclarait :

«Les 700 millions de Chinois sont le puissant soutien du peuple vietnamien et les vastes étendues du territoire chinois, son arrière sûr.»

L'importance, la valeur de cette aide ont été reconnues à plusieurs reprises et avec vigueur par les dirigeants vietnamiens. En 1965, le président Ho-Chi-Minh déclarait : *«Les peuples vietnamien et chinois entretiennent des rapports fraternels, ils sont entre eux comme les lèvres et les dents. La sympathie, le soutien, l'aide de la Chine sont pour le Vietnam infiniment précieux et efficaces.»*

Mais beaucoup plus récemment, les actuels dirigeants vietnamiens ont fait eux-mêmes des déclarations analogues. Citons le premier ministre Pham Van Dong en 1974 : *«Le parti et le gouvernement chinois ont accordé, dans toutes les circonstances, une aide et un soutien désintéressés au peuple vietnamien dans sa lutte révolutionnaire et dans la reconstruction de la patrie.»* Citons Le Duan, qui va encore plus loin en déclarant, en 1975 : *«De toute évidence, sans la Chine qui a triomphé dans la révolution, le Vietnam tel qu'il est aujourd'hui n'existerait pas. C'est la*

logique de l'histoire.» De même, les textes du IV^e Congrès du PTV, même s'ils marquaient par ailleurs un alignement croissant sur les positions de l'URSS, rendaient un hommage du même type à l'aide chinoise. Ce serait donc depuis quelques mois que ces dirigeants se seraient aperçus, comme ils le prétendent aujourd'hui, que cette aide *«servait à la Chine à faire du profit»* et *«n'était qu'un moyen d'exercer des pressions»* !

L'aide très importante de la Chine au Vietnam a été diminuée à la fin de la guerre de libération : en effet les besoins du Vietnam devenaient alors différents tandis que de son côté la Chine devait faire face à de grandes difficultés (sécheresse, tremblements de terre, difficultés économiques dues à la ligne des Quatre). Cette diminution relative (par rapport au niveau important qu'elle avait atteint au cours de la guerre) s'est faite alors avec l'accord des dirigeants du Vietnam en 1975. Zhou Enlai (Chou En-lai) s'en expliquait alors en ces termes : *«Dans les années de guerre, quand vous connaissiez les moments les plus difficiles, parmi les choses que nous*

vous avons données, beaucoup ont été prélevées sur des unités de notre armée. Nous avons fait de gros efforts pour vous soutenir. A présent, le montant global affecté à l'aide au Vietnam occupe toujours la première place dans notre aide à l'étranger. Vous devriez nous laisser reprendre haleine et nous accorder un peu de répit.»

Bien qu'ayant affirmé qu'ils comprenaient ce point de vue, les dirigeants vietnamiens se sont servis de ces mesures pour attaquer la Chine par la suite.

Mais l'aide économique chinoise, comprenant la réalisation de nombreux projets agricoles et industriels, s'est poursuivie jusqu'en juillet 1978. C'est-à-dire que jusqu'à cette date des techniciens chinois ont poursuivi leur travail au Vietnam, alors même que la presse de Hanoï attaquait violemment la Chine, alors que depuis le début de l'année 1978, le gouvernement vietnamien refoulait des dizaines de milliers de ressortissants chinois en violation des accords passés avec la Chine. La décision chinoise d'arrêter l'aide au Vietnam n'est intervenue qu'en juillet alors que la tension et les provocations étaient

devenues intolérables, empêchant une véritable coopération.

La décision de la Chine n'intervient qu'après que le Vietnam ait pris la décision d'adhérer au COMECON, organisation économique dominée par l'URSS. Ce n'est donc pas la cessation de cette aide qui aurait forcé le Vietnam à se lier au COMECON, mais au contraire l'alignement de plus en plus complet du Vietnam sur l'URSS qui rendait la coopération avec la Chine impossible.

Le choix des dirigeants vietnamiens en faveur de l'alignement avec l'URSS ne vient donc pas d'un abandon de la Chine. C'est que l'URSS leur fournissait les moyens militaires de leur projet de domination politique et économique de la péninsule indochinoise. En acceptant l'aventure, la politique de conquête et la militarisation de la société, les dirigeants de Hanoï devaient faire appel au chauvinisme et à l'agressivité contre leurs anciens alliés, la Chine et le Kampuchéa. C'est pourquoi aujourd'hui ils tentent de nier trente ans de soutien de la Chine et d'unité de lutte avec le peuple chinois.

J.P.C.

L'ENJEU DE L'ASIE (4)

Japon : un géant économique dépourvu de puissance militaire

L'évolution de la situation en Asie implique directement le Japon qui est la première puissance économique de la région. Ses liens avec l'ASEAN sont en plein développement. Ses relations avec les Etats-Unis, modifiées par les oppositions existant notamment dans le domaine économique, restent une donnée essentielle de la région. Les initiatives soviétiques dans les îles du Nord et la croissance de la pression militaire ont déterminé une modification de la politique japonaise de défense. Avec la signature du traité sino-japonais en août 1978, le gouvernement japonais a exprimé le souhait de son pays de se soustraire aux conséquences que les rivalités soviéto-US pouvaient avoir sur la région et sur son propre développement.

Impérialisme conquérant démantelé par la capitulation sans condition qui lui fut imposée en 1945, le Japon est rapidement redevenu une seconde puissance économique de l'OCDE.

LA TROISIEME PUISSANCE ECONOMIQUE MONDIALE

En 1977, avec 113 millions d'habitants, il réalisait un huitième de la production totale de l'OCDE. C'est également le troisième pays exportateur du monde, et un important investisseur international. C'est en Asie du Sud-Est que l'influence japonaise s'affirme avec le plus de vigueur : 30,8 % des investissements japonais à l'étranger ayant été effectués entre 1951 et 1976, le Japon en retire 40 % de ses importations de matières premières, 21 % de ses importations énergétiques et 40 % de ses importations alimentaires (les trois principaux domaines de ses importations) ; il livre 21 % de ses exportations en bien, d'équipements et 26 % de ses produits manufacturés, ses deux principaux postes d'exportation. L'Asie du Sud-Est est donc pour le Japon un

fournisseur privilégié et un débouché deux fois plus important que n'importe quelle autre zone du monde. Cela est renforcé par le fait que les grandes entreprises japonaises implantées dans la zone, si elles font 50 % de leurs achats au Japon, effectuent la plus grosse partie de leurs ventes en Europe et aux Etats-Unis ; elles se présentent alors comme de simples relais de la politique commerciale japonaise destinée à faciliter la pénétration des produits japonais sur le marché mondial en profitant des bas salaires en vigueur en Asie du Sud-Est.

LES POINTS FAIBLES DU JAPON

Puissance économique impressionnante, le Japon connaît deux faiblesses essentielles : il ne dispose pas d'une puissance militaire et dépend pour une part importante des fournitures de l'étranger : la totalité du pétrole, le tiers du gaz naturel et les deux tiers de la houille consommés au Japon sont importés ; la totalité du fer, de la bauxite, du manganèse, du chrome, de l'étain, du phosphate, les quatre cinquièmes du cuivre, les

deux tiers du plomb sont également importés ainsi que les grands produits d'origine agricole, laine, coton, maïs, blé pour 95 % et bois pour 50 %. Plus qu'aucun autre pays industriel, le Japon a un intérêt vital à ce que les approvisionnements par mer soient intégralement assurés sous peine d'être asphyxié rapidement.

Les Etats-Unis ont fait inclure dans la constitution japonaise de 1949, l'article 9, qui stipule : *«Le peuple japonais renonce à jamais à la guerre comme droit souverain de la nation et à la menace ou à l'usage de la force comme moyens pour régler les problèmes internationaux. Afin de réaliser (ce) but les forces terrestres, aériennes et maritimes ainsi que les autres moyens de guerre ne seront jamais développés.»*

Pour autant le Japon ne fut jamais totalement dépourvu de forces armées. Dès 1952, le Japon avait une force de 123 000 hommes disposant de moyens navals. En 1954, un traité avec les Etats-Unis lui fait obligation d'apporter toute l'aide nécessaire aux USA et de renforcer sa capacité de défense. Les «forces d'auto-défense» s'étoffèrent ; à partir de 1966, le Japon commençait de produire des missiles Hawk et Hercules. En 1972 est lancé le 4^e plan de défense qui fait passer le Japon au 7^e rang dans le monde pour l'importance des dépenses militaires bien qu'il n'y consacra que 1 % de son PNB. Il parvient ainsi à disposer d'une force de 235 000 hommes, bien armés, disposant d'une flotte dont les 16 sous-marins et les 30 destroyers constituent le pilier, et

d'une armée de l'air qui, avec 448 avions de combat, soutient la comparaison avec celle de la France (470 avions) et de l'Angleterre (450 avions). Mais cela est totalement disproportionné avec l'arsenal soviétique disposant notamment d'une marine dix fois supérieure et de cinq fois plus d'avions de combat qui opèrent souvent à proximité immédiate du Japon, et qui dispose d'un arsenal nucléaire dont le Japon, qui a signé le traité de non-prolifération nucléaire, ne dispose pas à l'heure actuelle.

LE TRAITE DE DEFENSE JAPON-USA

Cette situation a conduit à renforcer l'alliance qui unit le Japon aux Etats-Unis, alors même que les conditions qui avaient présidé à cette alliance ont changé. L'alliance États-Unis-Japon a été scellée à la suite du traité de San Francisco qui sanctionnait les résultats de la Seconde guerre mondiale. En 1951, le traité de sécurité était signé, qui autorisait les Etats-Unis à installer des bases. La révision de ce traité en 1960, qui constitue le fondement des relations actuelles, prévoit en outre que le Japon effectue un effort d'armement et qu'il participe au «maintien de la paix et de la sécurité internationale en Extrême-Orient», c'est-à-dire participe à la politique américaine d'agression contre l'Indochine et la Chine. Cela a permis un déploiement considérable des forces américaines dans l'archipel autour de la formidable base d'Okinawa qui reste la plus puissante du dispositif

mondial américain après sa restitution au Japon en 1972. A cette date les Etats-Unis disposaient de 100 bases dans l'archipel, de 88 à Okinawa avec des forces proches de 60 000 et peut-être des armes nucléaires à Okinawa. Le Japon, après avoir été la véritable base avancée des Etats-Unis, restait la clef de voûte de leur dispositif, une fois leur repli effectué après 1969.

En même temps qu'une coopération s'instaurait, les Etats-Unis encourageant le développement des forces japonaises, harmonisant la politique japonaise avec la leur, mettant en place des manœuvres communes régulières, six fois par an, des problèmes surgissaient : le Japon fort de sa puissance économique mettait en cause la tutelle US, développait les relations avec la Chine et l'URSS ; une politique qui, sans être forcément contradictoire avec celle des Etats-Unis, répondait à ses intérêts propres et non pas nécessairement à ceux de Washington.

Dans une période marquée par la défaite américaine en Indochine, la reconnaissance de la République populaire de Chine et l'établissement de relations normales entre la Chine et le Japon, d'autres tensions prenaient naissance et se développaient rapidement : celles nées de l'affirmation des ambitions soviétiques dans l'ensemble de la région.

Grégoire CARRAT

Demain :
Les ambitions soviétiques en Asie

Les travailleurs de la SFP élargissent les actions ILS SERONT MARDI AVEC LES SIDERURGISTES DE LONGWY

Nouvelle assemblée générale ce lundi aux Buttes Chaumont (19^e) pour les travailleurs de la SFP (Société française de production). Les reculs de Clermont-Tonnerre, le nouveau directeur, qui revient sur 50 licenciements en reclassements, sont jugés ridicules par les travailleurs qui entament leur quatrième semaine de grève. En tout état de cause, ils attendent le résultat des référés intentés par le Comité d'établissement contre le plan de licenciements, et dont le premier résultat sur la forme sera connu ce mercredi ; quant au jugement sur le fond il ne sera connu que le 21 mars.

En attendant, dans la poursuite de leur grève, les travailleurs de la SFP ont défini plusieurs actions avalisées par l'Intersyndicale (CFDT-CGT). Le problème de l'occupation a également été évoqué, mais n'a pas été retenu comme moyen d'action. Certains travailleurs sont en effet partisans de cette méthode dans le but de renforcer la combativité, de durcir le rapport de forces. Mais pour d'autres, cette action serait mal venue et de peu de poids : « Si on doit occuper, il faut trouver autre chose, les Buttes ne représentent pas un intérêt stratégique, et c'est trop immense ». Les piquets de grève étaient appelés à être renforcés. Quant aux actions proposées, elles ont soulevé l'enthousiasme de très nombreux travailleurs de la SFP. A 16 h 30 était menée une opération



Lors d'une assemblée générale aux Buttes-chaumont

« coup de poing », à une cinquantaine de grévistes, avec l'occupation de l'agence locale pour l'emploi de la rue de Pigalle, dans le 18^e arrondissement. Une journée sur le problème de l'emploi est également organisée à l'initiative de la CFDT, en liaison avec les entreprises du 19^e arrondissement. Et puis, à la demande des sidérurgistes de Longwy, une centaine de grévistes de la SFP se sont rendus ce mardi dans le bassin sidérurgique menacé, où ils travailleront à la réalisation de documents ; mais cette liaison entre les travailleurs devrait être aussi l'occasion d'échanges, et de débats... Reste le problème que les travailleurs de la SFP, et ils le regrettent, ne

peuvent diffuser les émissions qu'ils réalisent pendant leur grève, puisque les relais et émetteurs ne sont pas sous leur contrôle...

Mercredi devra également avoir lieu une manifestation. « C'est la grève, mais pas l'inactivité ! » déclare un gréviste qui semble enthousiaste de ces décisions. « Pour faire reculer Tonnerre, il faut engager des actions dures. Nous aurions pu le faire matériellement, plusieurs fois, mais la majorité des grévistes n'est pas encore prête. Mais comme nous entamons une quatrième semaine, que les pressions financières commencent à se faire sentir, et que les

gens ne sont pas disposés à céder, le durcissement se fait petit à petit, ça devrait durer » conclut-il.

Dans le hall, où les entrées sont soigneusement contrôlées par un piquet, une banderole annonce : « Jusqu'à la victoire ! Nous abordons la 4^e semaine de grève. La lutte est dure. Très dure. Nous sommes à un tournant décisif de la bataille. Notre volonté est à la mesure de l'enjeu ! Nous défendons notre emploi ! » Plus loin, « Notre grève les use. Ils sont acculés » et encore : « Tenons ! Durons ! Nous le devons à notre conscience de travailleurs. Nous le devons à tous les travailleurs en lutte ! »

Les ouvriers du Livre occupent la nouvelle imprimerie Hersant

Depuis lundi soir, le chantier de l'imprimerie de la Plaine-Saint-Denis, appartenant à Hersant, est occupé par les ouvriers du Livre. Il s'agit là d'une nouvelle étape dans la lutte contre les licenciements, engagés par les ouvriers du Livre qui travaillent dans les journaux du groupe Hersant. Actuellement, ils sont 1 750 à travailler au Figaro, à France Soir, à l'Aurore et à Paris Turf. En créant une nouvelle imprimerie, ultra moderne, qui trusterait l'impression de tous ses titres, Hersant espère ramener le nombre des ouvriers à 1 000, et peut-être moins. L'action entreprise lundi risque de bouleverser ses plans. Tour à tour, les ouvriers du Figaro, de France Soir, de l'Aurore et de Paris Turf occuperont l'imprimerie de la Plaine-Saint-Denis, empêchant ainsi la mise en service de celle-ci, prévue au mois de mai. Une rencontre était prévue entre le syndicat du Livre et Hersant le 6 mars prochain ; elle est maintenue.

LIBERTE POUR LES PRISONNIERS POLITIQUE D'ARMÉNIE EN URSS

C'est devant une salle pleine à la Maison des Mines à Paris que s'ouvrait le meeting organisé par le Comité pour la libération des prisonniers politiques arméniens lundi 26 février. Dénonciation de la répression, appel à l'action, pour que de nouvelles exécutions ne se reproduisent pas : tels étaient les thèmes principaux du meeting. Plusieurs interventions du comité retracent l'ampleur de la répression en Arménie.

Des interventions d'un membre du comité français de soutien au comité Helsinki ukrainien, celle de Leonid Pliouchtch, montrent l'ampleur du problème national en URSS, dans les terres d'Arménie mais aussi d'Ukraine et d'ailleurs. Face à cette répression croissante, les intervenants arméniens et

Pliouchtch montrent comment la solidarité se tisse dans les camps et comment se dresse, face à l'agression chauvine de Brejnev, un nouvel internationalisme, celui des prisonniers du goulag.

Pliouchtch appelle à multiplier les actions pour que de nouveaux procès falsifiés ne se reproduisent pas, que l'exécution des trois patriotes arméniens n'ouvre pas l'époque d'une répression sanglante, d'un nouvel Holocauste, appelant à l'occasion des jeux olympiques de Moscou en 1980 à développer toutes les actions de masse possibles : boycott, ou toute autre modalité d'intervention pour refuser la collaboration avec un pouvoir qui pratique l'ethnocide, la déportation et développe une politique chauvine et militariste. Après une rapide intervention d'un militant du COBOM, comité en voie de constitution qui se fixe pour objectif de lancer une vaste campagne de masse analogue à celle du COBA, pour boycotter les jeux olympiques de Moscou au nom du soutien à l'opposition ouvrière, nationale et démocratique en URSS, le meeting se termine sur un appel à continuer la lutte pour soutenir et faire libérer les prisonniers politiques qui se réclament de la lutte pour les droits de l'homme ou pour les droits nationaux en Arménie et dans toute l'Union Soviétique.

J.F.

Zimbabwe : «1979, année de la tempête populaire»

MEETING DE SOUTIEN A LA LUTTE DU ZIMBABWE VENDREDI

Vendredi dernier a eu lieu à l'AGECA un meeting de soutien à la lutte du peuple du Zimbabwe organisé par le Comité Zimbabwe avec le soutien du PCR ml, du PCML, du centre d'Information Mozambique et d'autres organisations, avec la participation d'Alois Maugwende, représentant de la ZANU.

Dans son intervention, le représentant du Comité Zimbabwe a rappelé les responsabilités particulières de l'impérialisme français dans le soutien apporté au régime raciste de Smith : fourniture de carburant, vente d'armes, de Mirage et d'hélicoptères, trafic par l'intermédiaire de l'Afrique du Sud. Il a mentionné le rôle particulier de Soustelle comme public-relations des racistes. Il a appelé à un renforcement du soutien politique et matériel à la ZANU, organisation de libération authentique dont le mot d'ordre est « nous sommes nos propres libé-

rateurs ».

Dans son intervention, le représentant de la ZANU a déclaré notamment : « Nous avons appelé 1978 : l'année du peuple. Cela voulait dire une mobilisation totale du peuple dans tout le pays. Nous sommes heureux de vous annoncer que cette tâche a été accomplie et que la guerre se développe dans tout le Zimbabwe. Nous contrôlons aujourd'hui plus de 85 % du pays. L'ennemi contrôle seulement 10 % du pays, les zones urbaines, et même ces zones nous les frappons. Ce qui reste au pays c'est une supériorité aérienne. C'est ce qui peut expliquer pourquoi l'ennemi peut bombarder les pays voisins, bombarder nos paysans. Nous avons appelé 1979 l'année de la tempête du peuple. Cela signifie que la guerre doit toucher tout le Zimbabwe, et balayer toute la vermine impérialiste, quelle que soit

sa couleur... Bientôt vous entendrez de bonnes nouvelles sur nos actions dans les zones urbaines. D'autre part, dans les régions que nous avons libérées, nous avons créé des milices populaires. Il est important de libérer le peuple, mais aussi de le protéger des agressions de l'ennemi. Mais tout cela n'est possible que si nous recevons de l'aide. Nous ne voulons pas une aide par pitié, mais une aide militante ».

Le représentant de la ZANU a remercié le Comité Zimbabwe pour l'aide matérielle déjà fournie, notamment l'envoi de médicaments et a encouragé le Comité et les amis du Zimbabwe à développer cette forme d'aide. Il a également souligné la nécessité de briser le mur du silence entretenu par la presse bourgeoise sur la situation au Zimbabwe.

J.P.C.

France - Iran : où sont les «contrats fabuleux» ?

Après la visite de Chirac au Shah en 1975 et celle de Giscard en 1976, il avait été beaucoup question des «contrats fabuleux» que l'impérialisme français allait remporter en Iran. Les projets étaient nombreux : vente de centrales nucléaires, Concorde, Airbus, ventes d'armes, métro à Téhéran. Du temps même du Shah, certains de ces projets avaient été remis en cause par la concurrence avec d'autres impérialismes. Depuis plusieurs mois les mouvements populaires avaient interrompu la réalisation de plusieurs projets.

Bakhtiar lui-même avait annoncé l'abandon des centrales nucléaires pour se conformer au programme du mouvement religieux. Il est probable que le régime de la république islamique ira dans ce sens puisqu'il prévoit la suppression de tous les contrats coûteux pour le pays et bénéfiques à l'étranger. De plus, dimanche, Iran Air annonçait que la com-

pagnie renonçait à acquérir des Concorde. Elle semble également remettre en cause ses achats d'Airbus.

Bien entendu, l'impérialisme français peut espérer bénéficier d'un recul américain qui aurait pour conséquence une réorientation des échanges en sa faveur. Mais le premier ministre Bazargan, interviewé samedi, s'il évoquait avec émotion le souvenir de Neauphle-le-Château, ne semblait pas favorable à un rapprochement particulier avec la France. Les Iraniens n'ont pas la mémoire courte et se souviennent du soutien constant apporté au Shah par Giscard.

L'exemple de l'Iran montre à quel point sont vulnérables les projets de l'impérialisme français quand il les fonde sur des contrats passés pour équiper les pays du Tiers Monde, alors que le mouvement des pays du Tiers Monde et les mouvements populaires dans ces pays peuvent les remettre en question.

Le Quotidien du Peuple
Adresse Postale
BP 225 75 924 Cédex 19
Crédit Lyonnais
Agence ZU 470
Compte N° 7713 J
CCP N° 23 132 48 F -
Paris
Directeur de
Publication :
Y. Chevet
Imprimé par IPCC -
Paris
Distribué par les NMPP
Commission Paritaire :
56 942